



Nous - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OSHA

Date de publication 25-Nov-2014

Date de révision 08-Apr-2019

Version 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit L'électrolyte des batteries

D'autres moyens d'identification

Code produit 853022
UN/ID No. UN2796
Synonymes Pas disponible.

L'utilisation recommandée du produit chimique et de restrictions à l'utilisation

Utilisation recommandée Utilisé pour activer des piles sèches.
Utilisations déconseillées Tout autre non énumérés ci-dessus

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Batterie Yuasa, Inc.
2901 avenue Montrose
Laureldale, PA 19605
United States
Www.yuasabatteries.com

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la société (610) 929-5781
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CHEMTREC :
(800) 424-9300 intérieure
International 1(703) 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La classification

Les dangers pour la santé

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Catégorie 1

Les Dangers physiques

Non classé.

Statut réglementaire OSHA

Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication Standard 2012/Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ; (29 CFR 1910.1200 ; révision 3).

Éléments de l'étiquette**Sommaire des mesures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

La mort si inhalé.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Apparence :** Liquide clair.**Etat physique** Liquide.

Âcre odeur

Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utilisez uniquement l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Porter une protection respiratoire

Se laver le visage, les mains et les parties exposées de la peau soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence - Réponse

Un traitement spécifique est urgent.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Si SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/ douche

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir confortablement respirer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas d'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Conseils de prudence - Stockage

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils de prudence - l'aliénation

Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Dangers non classés (HNOC)

Pas disponible.

D'autres informations

Pas disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200 ; révision 3).

Nom chimique	CAS No.	Poids- %
--------------	---------	----------

L'acide sulfurique	7664-93-9	36-45
--------------------	-----------	-------

*Remarque : les ingrédients chimiques non dangereux ne sont pas répertoriés

4. Mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux avec de l'eau douce pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact en cas d'usure. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Un examen médical immédiat est requis.
Contact avec la peau	Pour contacter mineures de la peau, éviter la propagation de matériel sur la peau affectée. En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Déposer et d'isoler les vêtements et chaussures contaminés. Une attention médicale immédiate n'est pas nécessaire.
L'inhalation	Amener immédiatement l'objet exposé à l'air frais. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consultez immédiatement un médecin.
L'Ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de grandes quantités d'eau. Consultez immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
L'autoprotection du secouriste	Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime méthodes ingéré ou inhalé la substance ; donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque muni d'une valve à sens unique ou un autre appareil médical approprié.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Inhalation : agressif. Sensation de brûlure. Maux de gorge. La toux. Une respiration laborieuse. De l'essoufflement. Les symptômes peuvent être différés. Peau : corrosif. La rougeur. La douleur. Les ampoules. De graves brûlures de la peau. Yeux : corrosif. La rougeur. La douleur. Brûlures profondes graves.
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter les symptômes.
--------------------------	------------------------

5. Mesures de lutte contre l'INCENDIE

Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.

Petit Feu	Produit chimique sec, CO2, ou l'eau pulvérisée.
Grand feu	Produit chimique sec ou de CO2, de l'alcool - ou de la mousse résistant à l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Tout n'est pas indiquée ci-dessus.

Dangers particuliers résultant de la substance chimique

Produits de Décomposition Dangereux : Oxydes de soufre (SOx).

Produits de combustion dangereux	Non combustible, de la substance elle-même ne brûle pas mais peuvent se décomposer par chauffage à produire des vapeurs corrosives.
-----------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Données sur les risques d'Explosion

Sensibilité aux chocs Aucune connue.
Sensibilité à la décharge statique Aucune connue.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA). Vêtements de protection des pompiers de structure offre une protection limitée en cas d'incendie seulement ; elle n'est pas efficace en cas de déversement où le contact direct avec la substance est possible. Porter des vêtements de protection chimique qui est expressément recommandée par le fabricant. Il peut fournir que peu ou pas de protection thermique.

Mesure de prévention immédiate, isoler dans un zone de déversement ou de fuite d'au moins 50 mètres (150 pieds) dans toutes les directions.

Garder hors des zones basses. Conserver à l'écart le personnel non autorisé. Rester au près.

6. Mesures en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Aérer les endroits clos. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou déversé à moins de porter des vêtements de protection.

D'autres informations Le personnel d'urgence non devraient utiliser des gants.

Pour les intervenants d'urgence Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, torches, étincelles et flammes) comme une mesure de prévention immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite d'au moins 50 mètres (150 pieds) dans toutes les directions. Conserver à l'écart le personnel non autorisé. Rester au près. Garder hors des zones basses. Ne pas prendre de l'eau à l'intérieur du récipient. Équipement de protection individuelle : Porter des gants, lunettes, vêtements et bottes résistant aux acides, respirateur si la ventilation est insuffisante.

Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement Empêcher l'entrée d'eau, les égouts, les sous-sol ou les zones confinées. Voir la section 12 pour plus d'information sur l'écologie.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Absorber avec du sable de la terre ou un autre matériau non combustible. Ne pas permettre la décharge de non- acide neutralisé à l'égout. Neutraliser soigneusement le liquide répandu.

Méthodes de nettoyage Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Comment manipuler en toute sécurité Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Faire attention en se combinant avec l'eau ; NE PAS ajouter de l'eau de liquide corrosif, ajoutez toujours liquide corrosif à l'eau tout en remuant pour éviter tout rejet de chaleur, de vapeur et de fumée. Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Les douches oculaires et des douches de sécurité doivent être fournis avec un nombre illimité de l'approvisionnement en eau. Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Conserver à l'écart des matières incompatibles. Garder sous clef. Garder le récipient ou le colis hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Aérer les endroits clos. Classe de stockage : Classe 8B : Non inflammable matières corrosives.
Matériaux incompatibles	Bases, halogénures, matières organiques, carbures, fulminates, nitrates, picrates, cyanures, chlorates, halogénures, sels de zinc, permanganates, par exemple, permanganate de potassium, le peroxyde d'hydrogène, azotures, les perchlorates, le nitrométhane, le phosphore ; réagit violemment avec : cyclopentadiène, cyclopentanone oxime, nitroaryl hexalithium disilicidure, amines, phosphore(III), les métaux en poudre.

8. Contrôle de l'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Directives d'exposition Ce produit, tel que fourni, contient les matériaux dangereux avec limites d'exposition établies par l'organismes de réglementation spécifique à la région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	Voies d'EXPOSITION
L'acide sulfurique 7664-93-9	TWA : 0.2 mg/m ³ de particules thoraciques	TWA : 1 mg/m ³ (Annulé) TWA : 1 mg/m ³	Exposition : 15 mg/m ³ TWA : 1 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Les mesures d'ingénierie Le danger pour la santé les risques de la manipulation de ce matériau sont tributaires de facteurs tels que la forme et la quantité. L'évaluation des risques propres au site doivent être effectués afin de déterminer les mesures de contrôle de l'exposition. Une bonne ventilation générale devrait être utilisé. Taux de ventilation devrait être assorti de conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes fermées, une ventilation aspirante locale ou d'autres sécurités intégrées pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établis, maintenir des niveaux aussi bas que raisonnablement possible.

Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité chimique, lunettes de sécurité ou écran facial comme décrit par l'OSHA protection oculaire et faciale règlements dans 29 CFR 1910.133 en tout temps pendant la manipulation de ce produit. Les douches oculaires sont disponibles là où le contact visuel peut se produire.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de longueur de coude avec gantelet. Porter un tablier. Dans des conditions d'urgence ou d'exposition, porter des vêtements résistant aux acides et des bottes.
Protection respiratoire	Lorsque l'évaluation des risques montre les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés utiliser un masque complet avec de combinaison (US) ou de type ABEK (EN 14387) Les cartouches de respirateur comme une sauvegarde pour les mesures d'ingénierie. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utilisez un respirateur à adduction d'air. Utiliser des respirateurs et composants testés et approuvés conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que le NIOSH (US) ou du CEN (UE).
Mesures d'Hygiène	Toujours adopter de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et équipement de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide.	Odeur	Piquante
Apparence	Liquide clair.	Seuil de l'odeur	Pas disponible.
Color	Claire.		

<u>Property</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Commentaires</u>
PH	Pas disponible.	
Point de fusion/congélation	Pas disponible.	
Point/intervalle d'ébullition	95 °C - 95,5556 °C	
Point d'éclair	Pas disponible.	
Taux d'évaporation	Pas disponible.	
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas disponible.	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite d'inflammabilité supérieure :	Pas disponible.	
Limite d'inflammabilité inférieure :	Pas disponible.	
Pression de vapeur	10 mmHg	
Densité de vapeur	1	
Gravité spécifique	1.215-1.35	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau.	
Solubilité dans d'autres solvants	Pas disponible.	
Tel	Pas disponible.	
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.	
La température de décomposition	Pas disponible.	
Viscosité cinématique	Pas disponible.	
Viscosité dynamique	Pas disponible.	
Propriétés explosives	Pas disponible.	
Propriétés comburantes	Pas disponible.	
<u>D'autres informations</u>		
Point de ramollissement	Pas disponible.	
Poids moléculaire	Pas disponible.	
La teneur en COV (%)	Pas disponible.	
Densité	10.1392-11.2658 lbs/gal	
Densité en vrac	Pas disponible.	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Réagit avec un certain nombre de composés.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun traitement en temps normal.

Risque de polymérisation

Polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Le contact avec les matières organiques, les combustibles, les agents réducteurs forts, métaux, oxydants forts, de l'eau.

Matériaux incompatibles

Bases, halogénures, matières organiques, carbures, fulminates, nitrates, picrates, cyanures, chlorates, halogénures, sels de zinc, permanganates, par exemple, permanganate de potassium, le peroxyde d'hydrogène, azotures, les perchlorates, le nitrométhane, le phosphore ; réagit violemment avec : cyclopentadiène, cyclopentanone oxime, nitroaryl hexalithium disilicide, amines, phosphore(III), les métaux en poudre.

Produits de décomposition dangereux

Les oxydes de soufre (SOx).

11. Informations toxicologiques

Description du produit

Toxicité aiguë Ce produit n'est pas classé dans la toxicité aiguë (inhalation) comme cela ne s'applique pas pour les formes liquides d'acide sulfurique ou l'acide sulfurique solutions figurant dans une batterie.

Nom chimique	Oral LD50	Cutanée DL50	Inhalation CL50	DI50 par voie intraveineuse
L'acide sulfurique 7664-93-9	= 2140 mg/kg (RAT)	-	85 - 103 mg/m ³ (RAT) 1 h	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Inhalation : agressif. Sensation de brûlure. Maux de gorge. La toux. Une respiration laborieuse. De l'essoufflement. Les symptômes peuvent être différés. Peau : corrosif. La rougeur. La douleur. Les ampoules. De graves brûlures de la peau. Yeux : corrosif. La rougeur. La douleur. Brûlures profondes graves.

Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques induits par une exposition à court et à long termes

Corrosion/irritation de la peau Provoque de graves brûlures à la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Corrosif pour les yeux.

La sensibilisation Pas de données disponibles.

Les cellules germinales L'acide sulfurique a été montré pour être sans effet dans le test de Ames en utilisant diverses souches de *S. typhimurium* (pH 4 à 9) et *E. coli* (0,002 à 0,005 %), avec et sans S9. Il a été montré pour provoquer des aberrations chromosomiques dans les cellules CHO (pH 3,5 à 7,4, avec et sans S9), et dans un essai de non-standard dans le développement d'embryons d'oursins.

Cancérogénicité L'Agence internationale de recherche sur le Cancer (IARC) a classifié "brume d'acide inorganique fort contenant de l'acide sulfurique" comme un cancérogène de catégorie 1, a substance qui est cancérogène aux humains. **Cette classification ne s'applique pas aux formes liquides d'acide sulfurique ou l'acide sulfurique solutions figurant dans une batterie.** Soumis à des batteries à charge abusive des courants trop élevés pendant de longues périodes sans vent bouchons en place peuvent créer une atmosphère environnante de l'offensive acide inorganique fort de brouillards contenant de l'acide sulfurique.

Nom chimique	ACGIH	Le CIRC	Le NTP	OSHA
L'acide sulfurique 7664-93-9	A2	Groupe 1		X

Toxicité pour la reproduction Dans une étude de toxicité menées selon une méthode similaire à la ligne directrice 414 de l'OCDE, aucun effet significatif sur le nombre moyen d'implants/dam, de foetus vivants/la litière ou la litière de résorptions/ont été observés chez les souris et les lapins exposés par inhalation d'aérosols d'acide sulfurique à 5 et 20 mg/m³ pendant la grossesse..

Toxicité pour le développement Pas de données disponibles.

STOT - Exposition unique Non classé.

STOT - Exposition répétée Non classé.

Danger d'aspiration Non applicable.

12. Informations écologiques

L'écotoxicité

Nom chimique	Algues et plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Les crustacés
L'acide sulfurique 7664-93-9		500 : 96 h Brachydanio rerio mg/L CL 50 static		29 h : 24 mg/L Daphnia magna EC50

Persistence et dégradabilité

Pas disponible.

La bioaccumulation

Pas disponible.

Mobility

Pas disponible.

D'autres effets indésirables

Pas disponible.

13. Considérations d'élimination

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

Numéro de déchet de l'EPA des États-Unis Pas disponible.

Codes de déchets dangereux en Californie Pas disponible.

Ce produit contient les substances suivantes qui sont énumérés à l'État de Californie comme étant un déchet dangereux.

Nom chimique	L'état de déchets dangereux en Californie
L'acide sulfurique 7664-93-9	Toxique Non corrosif

14. Informations relatives au transport

DOT

UN/ID No. UN2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, à l'acide
Classe de risque 8
Classe subsidiaire 8
Le Groupe d'emballage II
Dispositions spéciales A3, A7, B2, B15, IB2, N6, N34, T8, TP2, 154
 Avion de passagers/rail : 1,00 g
 Fret aérien/rail : 30,00 g

Le RTMD

UN/ID No. UN2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, à l'acide

Classe de risque	8
Classe subsidiaire	8
Le Groupe d'emballage	II
Dispositions spéciales	Limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 1,00 Véhicule routier de passagers ou véhicule ferroviaire Index : 1.00
<u>MEX</u>	Non réglementé.
<u>Oaci (air)</u>	.
UN/ID No.	UN2796
Nom d'expédition	Le liquide de batterie, à l'acide
Classe de risque	8
Le Groupe d'emballage	II
Dispositions spéciales	-
<u>IATA</u>	.
UN/ID No.	UN2796
Nom d'expédition	Le liquide de batterie, à l'acide
Classe de risque	8
Le Groupe d'emballage	II
Dispositions spéciales	-
<u>Code IMDG</u>	.
UN/ID No.	UN2796
Nom d'expédition	Le liquide de batterie, à l'acide
Classe de risque	8
Le Groupe d'emballage	II
Dispositions spéciales	-
Polluant marin	Pas de
<u>Le RID</u>	.
UN/ID No.	UN2796
Nom d'expédition	Le liquide de batterie, à l'acide
Classe de risque	8
Le Groupe d'emballage	II
Code de classification	C1
Dispositions spéciales	-
Étiquettes	8
<u>L'ADR</u>	.
UN/ID No.	UN2796
Nom d'expédition	Le liquide de batterie, à l'acide
Classe de risque	8
Le Groupe d'emballage	II
Code de classification	C1
Dispositions spéciales	-
Étiquettes	8
<u>L'ADN</u>	Non réglementé.

15. Informations réglementaires

Les règlements fédéraux américains

SARA 313

La section 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient une substance chimique ou des produits chimiques qui sont soumis à des exigences en matière de rapports et du titre 40 du Code of Federal Regulations, section 372

Nom chimique	CAS No.	Poids- %	Les valeurs de seuil - SARA 313 %
- Acide sulfurique 7664-93-9	7664-93-9	36-45	1.0

SARA 311/312 Catégories de danger

Risque aigu pour la santé	Pas de
Danger pour la santé chronique	Pas de
Risque d'incendie	Pas de
Libération soudaine de pression	Pas de
Danger réactif	Pas de

CWA (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122,21 et 40 CFR 94.91)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances Dangereuses
L'acide sulfurique 7664-93-9	1000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que fourni, contient les substances réglementées comme substance dangereuse en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Substances dangereuses RQ	CERCLA/SARA RQ	Quantité à déclarer (RQ)
L'acide sulfurique 7664-93-9	1000 lb	1000 lb	RQ 1000 lb RQ final RQ 454 kg RQ final

U.S. Les règlements de l'état**California Proposition 65**

Ce produit ne contient pas de produits chimiques de la proposition 65.

U.S. Droit de l'état de connaître les règlements

Ce produit peut contenir des substances régies par le droit d'en connaître les règlements.

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	New York
L'acide sulfurique 7664-93-9	X	X	X

U.S. Informations sur l'étiquette de l'EPA

Numéro d'enregistrement des pesticides de l'EPA Non applicable.

16. D'AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Les ingénieurs reliée
Date d'émission	25-Nov-2014
Date de révision	08-Apr-2019
Note de révision	Modifications apportées à l'article 3 et 15.

Disclaimer

L'information contenue dans ce document est basée sur des données considérées comme exactes. Cependant, aucune

garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus de l'utilisation de celui-ci. Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à l'acheteur ou des tierces personnes approximativement causé par le matériel si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectées comme stipulé dans la feuille de données. En outre, Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à des tiers ou vendée proximité causés par une utilisation anormale du matériel, même si des procédures de sécurité raisonnables sont suivies. En outre, l'acheteur assume les risques dans l'utilisation du matériel.

Fin de la fiche de données de sécurité